



EUPOL-KINSHASA

La première Mission européenne de Police en Afrique

Répondant à une invitation du gouvernement de la RDC, la Mission de police de l'Union Européenne EUPOL-Kinshasa constitue la première mission civile de gestion de crise en Afrique qui s'inscrit dans le cadre de la Politique Extérieure de sécurité et de Défense (PESD).

Elle a été établie en décembre 2004 par l'Action Commune 2004/847/PESC du Conseil de l'Union Européenne.

Après avoir été partiellement pré-déployée en République Démocratique du Congo depuis le 3 février 2005, la Mission EUPOL-Kinshasa a été officiellement lancée le 12 avril 2005.

Le 22 novembre 2005, prenant en compte la poursuite de la période de Transition démocratique en RDC jusqu'au 30 juin 2006, et suite à une demande du Président Kabila du 6 octobre 2005, le Conseil de l'Union européenne a décidé de prolonger la Mission EUPOL-Kinshasa pour une durée d'une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2006.

L'effectif de la Mission comprend 29 personnels internationaux (12 Français, 6 Portugais, 4 Italiens, 2 Néerlandais, 2 Belges, 1 Suédois et deux personnels de nations invitées : Canada et Turquie, pays candidat à l'Union européenne).

La Mission EUPOL est dirigée par le Superintendant Adilio Ruivo CUSTÓDIO.

Les activités de la Mission

1. Un appui à l'Unité de Police Intégrée (UPI)



Document Presse EUPOL-Kinshasa

Octobre 2006

Contact : +243 (0) 9 97 888 211

Mail : francois.delestre@eupol-kinshasa.org

page 1 sur 5

La mission première d'EUPOL-Kinshasa consiste à appuyer l'Unité de Police Intégrée (UPI) au niveau de sa chaîne de commandement afin de renforcer les capacités de gestion de l'Unité.

Elle mène ainsi des actions de suivi, d'encadrement et de conseil auprès de l'UPI dans l'exécution de leurs missions tout en garantissant que cette unité de police spécialisée agisse conformément aux meilleures pratiques internationales en matière de police et dans le respect des droits de l'homme.

L'UPI est une unité de la Police Nationale Congolaise brassée possédant un effectif de 1008 hommes qui doit assurer la protection des institutions et des acteurs de la Transition.

Cette unité spécialisée a bénéficié d'un programme de formation et d'équipement mené par la Commission européenne, le Conseil et les Etats membres au centre de formation de Kasangulu visé dans l'Action commune 2004/494/PESC de mai 2004.

Aujourd'hui l'UPI assure trois missions essentielles :

- Elle assure l'escorte de certains acteurs de la transition ainsi que de certaines personnalités en visite officielle et la garde statique des Institutions,
- Elle participe à la sécurisation des élections en organisant des patrouilles de prévention et d'intervention,
- Elle constitue une force tactique de réserve de maintien de l'ordre de 350 hommes.

La Mission EUPOL ajoute trois autres activités à son action :

2. Une activité de formation



Poursuivant l'action initiée par la mission de formation spécialisée au centre de Kasangulu, et en étroite coopération avec la Délégation de la Commission Européenne à Kinshasa, la Mission EUPOL a mis en place un programme de formation continue pour l'UPI.

Ce programme a débuté au mois de février 2006 à la base opérationnelle de l'UPI située à l'Echangeur du Limete et doit s'achever au mois de novembre 2006.



Cette formation vise, par le biais de cours théoriques et d'exercices pratiques à renforcer les acquis opérationnels des policiers ainsi que les capacités de planification et de gestion pour les cadres de l'état-major et pour les commandants d'unités élémentaires.

Elle comporte également une sensibilisation au respect des droits de l'homme qui a fait l'objet d'un partenariat avec le Comité International de la Croix Rouge (CICR).

La section Formation est composée de 6 formateurs.

3. La réforme et la réorganisation de la Police Nationale Congolaise (PNC)

Répondant à l'invitation des autorités congolaises, la Mission EUPOL participe au Groupe Mixte de Réflexion sur la Réforme et Réorganisation de la Police Nationale Congolaise.

Cette cellule regroupe outre la Police Nationale Congolaise, les principaux acteurs dans le domaine de la Police en RDC, à savoir la MONUC, la France, la Grande Bretagne, l'Angola, l'Afrique du Sud et l'Union Européenne représentée par la Délégation de la Commission à Kinshasa et la Mission de police EUPOL.

Son mandat était de :

- réaliser un état des lieux de l'actuelle PNC,
- proposer des recommandations visant à une prochaine réorganisation,
- rédiger un projet de loi organique,
- et enfin d'établir un plan d'action pour la coordination des différentes coopérations bilatérales dans ce domaine.

Le rapport final a été publié le 15 mai 2006. Selon des plans actuels, ce travail devra être poursuivi dans le cadre d'un Comité de Suivi.

4. La mise en place d'un élément de coordination des forces de maintien de l'ordre congolaises durant la période des élections



Le 23 mars 2006, à la suite d'une recommandation du Comité Politique et de Sécurité, le Conseil de l'Union européenne a décidé dans le cadre de la réponse à la demande onusienne d'assistance dans la sécurisation du processus électoral, le renforcement temporaire de la Mission EUPOL.

Le maintien de l'ordre à Kinshasa a été reconnu par l'ONU comme un élément clé pour la réussite du processus électoral. La Mission EUPOL a été renforcée par 29 personnels policiers (11 Français, 1 Danois, 1 Anglais, 1 Roumain, 13 Angolais et 2 Maliens) pour une durée de 4 mois couvrant la période électorale.

L'engagement de l'UE, en termes de soutien policier, contribue à renforcer la stabilité à Kinshasa, en améliorant la coordination entre les unités spécialisées de la Police Nationale Congolaise chargées de maintenir ou de rétablir l'ordre public dans la capitale, soit 4500 hommes au total.

La Mission n'est pas dotée de pouvoir exécutif. Son soutien consiste à une assistance technique, des activités de suivi, d'encadrement y compris des conseils quant à la planification des opérations de gestion de foule, sans pour autant s'y substituer.

Le but est d'améliorer et de faciliter la communication et la prise de décision, l'application des consignes opérationnelles et surveiller le déroulement des manœuvres des unités de maintien de l'ordre sur la capitale, en s'assurant d'un emploi adéquat conforme à des règles démocratiques de la police pour maintenir ou rétablir l'ordre public.

Cette opération contribue à assurer par une présence de terrain, le maintien de la cohésion des unités intégrées.

Cette action bénéficie de l'appui des autorités congolaises et des Nations Unies. Elle est menée en parfaite cohérence avec les autres composantes de la PNC dans la capitale et en interaction étroite avec la MONUC, la Mission EUFOR et les autres acteurs de premier plan, présents à Kinshasa.

Ce renforcement comprend des éléments policiers venus de pays tiers invités, y compris Africains.

Cette intégration marque une nouvelle dimension de l'action de l'UE dans le domaine de la gestion civile de crise.